

Préparation au Certificat d'Aptitude Professionnel Accompagnant Educatif Petite Enfance

CAP AEPE

Ofas Formation
Des professionnels à votre service



05 46 07 24 61



ofasformation@gmail.com

N° de Formation Continue : 54170182417
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état





Préparation au CAP AEPE

Accompagnant Educatif Petite Enfance

Cette formation est une préparation à l'examen. Nous ne dispensons que les cours professionnels (dit : Unités professionnelles).

Toute personne ayant minimum un diplôme CAP, est dispensé des épreuves générales (Français, Mathématiques, ...) à l'examen.

Vous vous présenterez en candidat libre à l'examen, par contre nous vous accompagnons dans votre inscription.

Cette formation vous permettra de maximiser vos chances de réussites pour le CAP d'accompagnant éducatif petite enfance en candidat libre.

Public

Avoir 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen

Justifier d'un niveau scolaire 3^{ème}

Responsable Pédagogique

Formatrice médico-sociale de NIV 5.

Validation & sanction

Diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) – Numéro d'enregistrement au Registre Nationale des Certification (RNCP) 28048

Délivrer par le Ministère de l'Education Nationale

Date d'enregistrement de la certification : 31/08/2019 - Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2024

Lien pour téléchargement du référentiel CAP AEPE et consulter les équivalences :

<https://eduscol.education.fr/pid23236-cid47637/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap.html#lien4>

Puis cliquer sur Référentiels des spécialités de CAP ➔ « Accompagnant éducatif petite enfance » ➔ « annexe » ➔ télécharger le référentiel et consulter l'annexe « Dispense d'épreuve au CAP AEPE »



183 heures réparties sur 20 semaines en centre de formation ; soit 32 jours.

Stage obligatoire variable selon expérience professionnelle (maximum 14 semaines – Cf. Référentiel CAP AEPE ; annexe « Période de formation en milieu professionnel » dans le référentiel)



... Nous consulter ou Cf. page tarification de notre catalogue



Surgères



De 03 oct. 2023 au 28 mai 2024

Convocation à l'examen par le rectorat en juin 2024

Indicateur de résultat

Période de réf.	2022/2023
Nbre de formation dispensées sur cette période	1
Effectif formation	9
Abandon	1
	<i>Motif sans rapport avec la formation</i>
% Retour enquêtes	100
% Satisfaction :	
	Très bien 88
	Bien 13
Certification :	
Effectif présentation examen	8
% résultats	
	Réussite totale 88
	Partiel 13
% Retour à l'emploi à :	
	6 mois 100
% retour questionnaire de suivi	63
	12 mois Pas de statistique pour le moment



Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- ↳ En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, halte-garderie, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- ↳ En école maternelle ;
- ↳ En accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- ↳ À son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- ↳ En maison d'assistants maternels (MAM) ;
- ↳ Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne) ;

Type d'emplois accessibles :

- ↳ **Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs** : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles ; Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant ; Assistant éducatif petite enfance ; Adjoint/agent d'animation.
- ↳ **Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans** : Auxiliaire petite enfance ; Agent social ; Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant ; Assistant éducatif petite enfance
- ↳ **Domicile** : Garde d'enfant à domicile ; Assistant maternel ; Employé à domicile ; Employé familial auprès d'enfant

Code(s) ROME : K1303 - Assistance auprès d'enfants

Résumé de la certification

Activités visées :

Dans une finalité éducative le titulaire du C.A.P. Accompagnant éducatif petite enfance conduit :

- ↳ Des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- ↳ Des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- ↳ Des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Outre ces activités communes aux trois contextes d'exercice professionnel, le titulaire peut conduire des activités spécifiques :

- ↳ En école maternelle : des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie ;
- ↳ En établissement d'accueil pour jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs : la participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;
- ↳ À son domicile ou celui des parents, en maison d'assistants maternels : la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.

Ces activités sont conduites avec une marge d'autonomie définie par ou avec l'employeur.

Compétences attestées :

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences

Objectifs de la formation



- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer son activité en accueil collectif
- Exercer son activité en accueil individuel

Programme

Unités professionnelles (UP)

UP 1 - Accompagner le développement de l'enfant : RNCP28048BC01

- ↻ Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
- ↻ Adopter une posture professionnelle adaptée
- ↻ Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- ↻ Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- ↻ Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- ↻ Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

UP 2 - Exercer son activité en accueil collectif : RNCP28048BC02

- ↻ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- ↻ Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- ↻ Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- ↻ Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

UP 3 - Exercer son activité en accueil individuel : RNCP28048BC03

- ↻ Organiser son action
- ↻ Négocier le cadre de l'accueil
- ↻ Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- ↻ Elaborer des repas

Méthodes mobilisées

- Modalités : présentiel, moyenne de 9h/semaine en discontinu
- Moyens et outils :
 - ↻ Apports théoriques à partir de divers supports (écrit, vidéo, recherche internet, applications, ...)
 - ↻ Corrections fiches
 - ↻ Etudes de cas
 - ↻ Animation des cours professionnels uniquement et orientation/aide pour les épreuves générales
 - ↻ Ateliers sur un plateau technique équipé de matériels professionnels (cuisine, lit bébé, transat, tapis d'éveil, chaise haute, ...) sur le lieu de formation.
 - ↻ Aide à l'inscription pour l'examen entre mi-octobre et mi-novembre via internet
- Modalités d'évaluation en cours de formation :
 - ↻ Contrôles continus
 - ↻ 1 Examen blanc (plus si nécessaire)
- Modalités d'évaluation à l'examen (*descriptif des UG [Unité Générale] page suivante*)

Unité	Coef	Mode	Durée
UP 1	7 (1)	Ponctuel oral	0h25
UP 2	4	Ponctuel écrit	1h30
UP 3	4	Ponctuel pratique et oral	2h

Unité	Coef	Mode	Durée
UG 1	3	Ponctuel écrit et oral	2h25
UG 2	2	Ponctuel écrit	1h30
UG 3	1	Ponctuel	/
UG 4	1	Ponctuel écrit	1h
Epreuve facultative Langue vivante (2)	1	Ponctuel oral	0h12

- (1) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)
- (2) Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générales en vue de l'obtention du diplôme

Descriptif Blocs de compétences

Pour les épreuves générales



(Non dispensé par OFAS Formation)

Rappel : Vous êtes dispensés de ces épreuves générales si vous êtes titulaire d'un CAP, BEP, BEPA BAC ou équivalent.

Bloc	Liste de compétences
UG1 Français et Histoire- géographie- enseignement moral et civique	Français <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F) - Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F) - Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F) - Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F) - Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F) Histoire-géographie-enseignement moral et civique <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) - S'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG) - Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) - Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC) - Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)
UG2 Mathématiques et physique-chimie	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter, utiliser une simulation - Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés
UG3 Éducation physique et sportive	<ul style="list-style-type: none"> - Développer sa motricité - S'organiser pour apprendre et s'entraîner - Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter - Construire durablement sa santé - Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique
UG4 Prévention-santé- environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation - Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention - Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix - Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté - Agir face à une situation d'urgence
Unité facultative Langue vivante	L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer à l'oral en continu - Interagir à l'oral - Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Des sessions de rattrapage à l'examen sont organisées pour les candidats.